

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 20/03/2015
Réuni le : 27/04/2015
Sous la présidence de : Alain Abadie
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don en nature d'un piano de marque "MUSSARD" effectué par Mr Jean-Louis AUDETTE DE LA POINTE, Vicomte de Bailleul, 19 rue Jean Jacques ROUSSEAU à AIGUES MORTES AU PROFIT DU LYCEE LOUIS FEUILLADE

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Jean-Louis AUDETTE DE LA POINTE
Vicomte de Bailleul
19 rue Jean-Jacques Rousseau
30220 AIGUES MORTES - FRANCE
07 82 29 11 03

Le Proviseur
M. Obadi
Lycée Feuillade
34 Lunel

le 17 mars, 2015

Monsieur,

Ayant travaillé dans votre établissement depuis le dernier trimestre 2014 comme enseignant d'Anglais externe, j'ai eu l'occasion de nouer de bonnes relations avec l'équipe d'Anglais.

Puisque je vais partir aux Etats-Unis je désire faire un don au lycée de mon piano "Mussard" pour en faire bénéficier vos élèves.

Les modalités de transport vous ont déjà été données.

Très cordialement,
J. de La Pointe